

# De la réédition de l'œuvre Vinet

Autor(en): **Chavan, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **41 (1908)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379834>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# DE LA RÉÉDITION DE L'ŒUVRE DE VINET <sup>1</sup>

PAR

A. CHAVAN

---

Chargé de vous présenter notre projet d'une réédition des œuvres d'Alexandre Vinet, nous pouvons nous dispenser de toute une partie de la tâche, que nous eussions accomplie avec la plus grande joie, et qui eût consisté à justifier à vos yeux les vastes desseins que nous avons formés. Il n'est point nécessaire de dire à une assemblée d'admirateurs et de disciples de Vinet, l'intérêt puissant, l'importance grandissante, la valeur toujours plus largement reconnue, la haute portée à la fois historique et actuelle, de ses ouvrages débordants des trésors de la pensée aussi bien que des richesses de l'expérience religieuse et morale. Vous savez trop à quelle hauteur de vues une conscience scrupuleuse unie à une charité profonde ont élevé son appréciation littéraire, pour que nous sentions le besoin de venir vous en parler ici. Vous nous permettrez donc de prendre pour point de départ, la certitude que vous avez accueilli avec joie le projet de réédition dont nous vous apportons les lignes essentielles, et de considérer comme une conquête déjà terminée celle de votre intérêt, de votre sympathie, de votre appui effectif, et, j'ose dire, pour me résumer en un mot, de votre cœur.

Ce n'est donc pas en première ligne (tout en réservant

<sup>1</sup> Rapport présenté, au nom du comité provisoire, à l'assemblée réunie le 23 avril 1908 dans une des salles du Palais de Rumine, à Lausanne, et qui a constitué définitivement la *Société d'édition Vinet*.

vosre approbation, cela va sans dire) une question de principe que nous avons tenu à vous soumettre ; il s'agit avant tout de concentrer notre effort sur l'étude pratique des propositions que nous allons vous faire, et des moyens les plus propres à en assurer la réalisation. Nous vous les présentons au nom d'un comité composé à l'origine de M. de Loës, professeur de théologie et recteur de l'Université de Lausanne, président, M. Henri Vuilleumier, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne, notre président actuel, M. Philippe Bridel, professeur à la Faculté de théologie de l'Eglise libre vaudoise, M. Sirven, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Lausanne, M. Charles Burnier, professeur de littérature romande à la même Faculté, M. Schroeder, professeur à la Faculté de l'Eglise libre, M. Gagnebin, pasteur, M. Emile Cuénod, ingénieur, et M. Chavan, pasteur et chargé de cours à l'Université. Hélas ! la mort a passé déjà deux fois dans nos rangs ; MM. de Loës et Gagnebin ne sont plus là, à l'heure où nous allons entrer dans la période des réalisations pratiques d'un rêve qu'ils ont eux aussi caressé avec amour. Ce double deuil jette son voile de tristesse et de regrets sur cette journée, comme il l'a jeté sur nos derniers travaux. Puisse, par nos efforts, leur impulsion rester féconde.

\* \* \*

Nous vous apporterons, Messieurs, surtout des conclusions. Toutefois, il nous paraît indispensable avant de les formuler ici, d'exposer aussi brièvement que possible les constatations de fait qui nous les ont suggérées.

Rappelons d'abord en quelques mots la genèse de l'œuvre de Vinet. Outre un grand nombre de brochures et d'articles, notre illustre penseur a publié lui-même les volumes suivants :

En 1826, le *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*.

En 1829, l'*Essai sur la conscience et sur la liberté religieuse*.

Ces deux ouvrages ont été insérés en seconde édition dans le volume posthume intitulé : *La liberté des cultes*, paru en 1852.

De 1829 à 1830, la *Chrestomathie française*, — deuxième édition 1833-1836, troisième édition 1838-1841, quatrième édition 1843-1850 (les deux premiers volumes de cette dernière édition furent encore préparés par Vinet lui-même).

En 1831, les *Discours sur quelques sujets religieux*, — deuxième édition 1832, troisième édition 1836, quatrième édition 1845.

En 1837, *Essais de philosophie morale et de morale religieuse*, dont les éléments ont été dispersés ensuite dans les œuvres posthumes.

En 1841, les *Nouveaux discours*, — deuxième édition en 1842.

Enfin en 1842, l'*Essai sur la manifestation des convictions religieuses*.

Si nous passons maintenant aux ouvrages posthumes du grand moraliste lausannois, voici les renseignements que nous avons recueillis soit dans les préfaces mises en tête de ces volumes, par leurs éditeurs, soit dans quelques lettres écrites par l'un d'entre eux.

Le premier volume, qui parut en 1847, l'année même de la mort de Vinet, à savoir les *Etudes évangéliques*, s'ouvre par quelques pages signées des initiales de Henri Lutteroth, le directeur du *Semeur*. Il y explique qu'en mettant ce recueil sous presse, il n'a fait qu'exécuter un mandat qui lui avait été personnellement confié par l'auteur. Mais, déjà cette préface parle d'un groupe d'amis qui vont assumer la tâche de publier une édition des œuvres de Vinet; en effet, les pages introductives des volumes qui paraissent dans la suite, sont toujours intitulées : « Avertissement des éditeurs. » Ce groupe d'amis se composait de quatre hommes : les professeurs Charles Secrétan et Samuel Chappuis, le pasteur Scholl et Alexis Forel, avec qui travaillaient deux dames, M<sup>me</sup> Alexis Forel et surtout M<sup>me</sup> Vinet. C'est à la plume de cette dernière qu'étaient dues, en général, les copies préparées pour l'impression, lorsqu'on ne disposait pas d'un manuscrit autographe. Celle-ci se faisait à Paris, par les soins de Henri Lutteroth, qui se tenait en relation constante avec le comité lausannois, auquel il pouvait fournir bien des ren-

seignements utiles, car il avait en main plus d'une lettre où Vinet lui avait exprimé ses désirs et ses plans de publications.

Nous venons de dire que, parfois, on ne disposait pas d'un manuscrit autographe. En effet, tandis que certains volumes, les *Etudes évangéliques* et les *Nouvelles études évangéliques*, furent formés de morceaux que Vinet avait laissés prêts à paraître; tandis que plusieurs autres furent composés d'articles que l'auteur avait publiés lui-même en divers recueils périodiques, il y en a dont le texte ne put être établi qu'en combinant, avec les notes dont Vinet s'était servi pour donner ses cours, les rédactions prises par quelques-uns de ses meilleurs élèves. L'un des membres du comité semble avoir éprouvé quelques scrupules au sujet de cette façon de procéder : « Nous avons peut-être dépassé notre rôle d'éditeurs, » écrivait un jour Samuel Chappuis. Et cependant, tout bien considéré, nous ne pouvons qu'éprouver un sentiment de reconnaissance pour un travail long, difficile, auquel nous devons la mise en lumière de tant de pensées profondes, qu'autrement nous eussions toujours ignorées. Vinet n'est pas le seul dont l'œuvre n'ait pu être conservée qu'en subissant, au moins dans quelques parties, ces remaniements à coup sûr regrettables; n'en fut-il pas ainsi, par exemple, pour maint écrit d'Aristote ? Au moins avons-nous la chance, dans le cas de Vinet, d'être bien renseignés; les éditeurs indiquent loyalement, en tête de chaque volume, sur quelle base le texte en a été établi, et quand il y a mélange de morceaux autographes et de morceaux artificiellement composés, chacun de ceux qui appartiennent à cette dernière catégorie est signalé par des crochets. Il est un volume toutefois, celui qui est consacré aux *Moralistes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, où l'on a négligé de marquer cette distinction.

Nous estimons qu'on peut, en somme, avoir pleine confiance dans le travail des éditeurs. D'une part, opérant au lendemain de la mort de Vinet avec la collaboration de sa veuve, alors qu'ils avaient sous la main tous les moyens désirables d'information, de comparaison, d'explication, les éditeurs se trouvaient dans les meilleures conditions possi-

bles, et l'on ne saurait nier qu'ils n'aient travaillé *con amore*, ne s'épargnant aucune peine pour arriver à établir aussi exactement que possible ce qu'avait dit le défunt, dont le moindre souvenir leur était sacré. D'autre part, il y avait dans leur nombre des hommes nettement conscients de ce que réclame l'exactitude scientifique. L'un d'entre eux, rappelant dans la préface aux *Discours religieux*, p. XI, ce que Vinet lui-même avait dit sur ce sujet à propos des découvertes de Victor Cousin concernant la première édition des *Pensées* de Pascal, ajoutait : « Les éditeurs des œuvres de M. Vinet auront toujours ces paroles présentes à l'esprit. Un soin scrupuleux à surveiller la reproduction fidèle de la pensée de notre ami est envers sa mémoire le premier besoin de notre profonde reconnaissance et de notre tendre respect. »

Il est cependant un regret qu'on peut éprouver. Vinet avait donné en 1837, sous le titre de *Essais de philosophie morale et de morale religieuse, suivis de quelques essais de critique littéraire*, un recueil de quinze morceaux, qui n'étaient pas tous, il faut l'avouer, étroitement unis les uns aux autres. Il semble, néanmoins, qu'il eût fallu respecter l'intégrité de ce recueil, tandis que les éditeurs ont pris deux de ces morceaux pour les joindre au volume sur les *Moralistes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, et ont introduit les autres dans les *Mélanges*, à l'exception du quinzième qu'ils ont simplement abandonné.

L'ouvrage que nous venons de mentionner fut la dernière production du comité d'édition. Depuis la mort de Vinet, jusqu'en 1861, il avait publié chaque année au moins un volume, parfois davantage ; mais il y eut alors huit ans d'intervalle, et ce n'est qu'en 1869 que parurent enfin les *Mélanges*. Ce n'est qu'après bien des hésitations que la composition de ce recueil avait été arrêtée : « Si les éditeurs, lisons-nous dans l'Avertissement, n'ont éprouvé aucune incertitude sur la convenance de publier ces fragments, ils n'ont pas pensé qu'il leur fût permis d'y joindre des pièces moins achevées, quoique M. Vinet en eût laissé plusieurs entièrement écrites de sa main. La même réserve leur était



commandée pour ses poésies familières, exclusivement destinées à sa famille et à ses amis. » Une lettre de Samuel Chapuis nous apprend que certains membres du comité avaient songé à étendre la liste des morceaux à publier ou à republier, de manière à former deux volumes de *Mélanges* au lieu d'un. Le Comité avait songé aussi à donner un choix de *lettres* de Vinet, accompagné d'une notice biographique. On sait que ces désirs ne furent réalisés que plus tard ; en 1875, Eugène Rambert donna l'admirable *Vie de Vinet*, que chacun connaît, et en 1882 il publia, de concert avec Ch. Secrétan, deux volumes de *Lettres de Vinet*. Quant aux *Poésies*, elles ont été éditées par les soins d'Henri Lecoultre, en 1890.

\* \* \*

Voilà, messieurs, pour le passé. Considérons maintenant quel est l'état actuel de ces publications et quels sont les besoins qui se manifestent dans le public ; nous verrons ensuite comment les satisfaire. En d'autres termes, recherchons quelle est la situation présente, au double point de vue de l'offre et de la demande.

L'offre d'abord.

Après enquête auprès de M. Fischbacher<sup>1</sup>, à Paris, nous sommes arrivés à des constatations préliminaires, qui nous ont en quelque sorte imposé l'orientation de notre projet. On se plaint un peu partout de ce que les volumes de Vinet sont introuvables ; on s'en arrache jusque chez les bouquinistes des exemplaires parfois fort abîmés, on les paie même en librairie ancienne un prix supérieur au prix de vente primitif ; des voix s'élèvent, de Suisse, de France, de Hollande, pour en demander la réimpression, et, sans compter ce qui peut se trouver dans différentes librairies, il reste encore chez M. Fischbacher plus de six mille volumes de Vinet !... Ce chiffre est imposant ; il pourrait éveiller chez quelques personnes des doutes au sujet de l'opportunité de la réunion que nous avons convoquée. Je m'empresse d'ajouter qu'il faut en

<sup>1</sup> Les indications qui suivent nous ont été fournies par M. Fischbacher le 22 mars 1907.

décomposer les éléments pour se rendre un compte exact de sa signification. En effet, dans ce nombre figurent 1852 exemplaires des *Etudes sur Blaise Pascal*, réimprimées en 4<sup>me</sup> édition, en 1904, par M. Fischbacher, et 2152 exemplaires des *Moralistes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, publiés également par M. Fischbacher en 2<sup>me</sup> édition, en 1904. Ces deux réimpressions, toutes récentes, constituent donc déjà les deux tiers du stock existant.

L'autre tiers se subdivise à son tour de la manière suivante :

a) 449 exemplaires des ouvrages ayant trait à la *question ecclésiastique* : soit *Essai sur la manifestation*, 26 ; *Liberté des cultes*, 180 ; *Liberté religieuse*, 243.

b) 577 exemplaires des ouvrages de *critique*, littéraire ou morale, soit : *Histoire de la littérature au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 75 ; *Histoire de la Prédication parmi les Réformés de France*, 411 ; *Poètes du siècle de Louis XIV*, 11 ; *Mélanges*, 80.

c) 1269 volumes *théologiques ou religieux*, soit : *Théologie pastorale*, 535 ; *Etudes évangéliques*, 291 ; *Nouvelles études évangéliques*, 398 ; enfin une cinquantaine de brochures.

Il suffit de comparer cette liste avec celle des publications de Vinet, pour constater que les œuvres épuisées sont : les *Discours*, les *Nouveaux discours*, les *Méditations évangéliques*, les *Etudes sur la littérature française au XIX<sup>e</sup> siècle*, l'*Homilétique*, *Education, famille et société*, sans compter les *Essais de philosophie morale*, démembrés comme nous l'avons dit plus haut, et les *Poètes du siècle de Louis XIV*, dont les onze exemplaires restants doivent se trouver, comme une bonne partie de leurs congénères, en assez piteux état.

Après l'offre, la demande.

Ici, messieurs, il est assez difficile de fournir des chiffres précis. Toutefois, il n'est pas impossible de se faire une idée de ce qu'elle a été, et de ce qu'elle continue à être. Ce sont les ouvrages que nous avons appelés religieux qui ont été et sont encore aujourd'hui les plus recherchés. Les *Discours* sont épuisés en 6<sup>me</sup> édition, les *Nouveaux discours* le sont en 4<sup>me</sup> édition, et les *Méditations évangéliques* en 2<sup>me</sup> édition.



Pour donner à ces indications leur vraie portée, je rappelle que les *Discours* ont eu quatre éditions et les *Nouveaux discours* deux éditions du temps de Vinet, tandis que les *Méditations* sont posthumes ; ce qui ramène exactement au même niveau le succès de ces différents ouvrages. Depuis la mort de Vinet, le public en a consommé deux éditions. C'est également leur deuxième édition que les *Etudes* et les *Nouvelles études* achèvent actuellement de vivre, et j'ajoute, auraient achevé de vivre si le public religieux ne les croyait pas épuisées. Si nous poursuivons notre examen, nous constatons que l'*Homilétique* est introuvable en seconde édition, que *Éducation, famille et société* l'est en première édition, celle de 1855, et n'a pas été réimprimé, que la *Théologie pastorale* a été publiée en troisième édition, en 1889, que l'*Histoire de la littérature française au XVIII<sup>e</sup> siècle* est bientôt écoulee en seconde édition. Par contre, les *Mélanges* se vendent en première édition ; il est vrai qu'ils datent de 1869 ; les *Poètes du siècle de Louis XIV* achèvent leur première édition, ils sont de 1861 ; l'*Histoire de la prédication* reste encore plus en arrière : M. Fischbacher en possède plus de 400 exemplaires, première édition, parue en 1860, tandis que les *Etudes sur la littérature française au XIX<sup>e</sup> siècle* ont eu deux éditions, qui sont complètement vendues. Dans cette catégorie d'écrits, c'est évidemment l'œuvre à rééditer en premier lieu. Enfin, l'*Essai sur la manifestation* termine sa seconde édition, qui date de 1858 ; on trouve encore la *Liberté de cultes*, recueil composé en 1852 ; et le volume intitulé *Liberté religieuse et questions ecclésiastiques*, publié en 1854, laisse chez l'éditeur, en première édition, un stock de 250 exemplaires.

Nous concluons de ce rapide exposé que la demande est grande, relativement parlant, soit en ouvrages religieux soit en ouvrages de critique littéraire, et qu'elle est plus faible en écrits traitant de la question ecclésiastique, catégorie dans laquelle seul l'*Essai sur la manifestation* écoule en cinquante ans une seconde édition.

\* \* \*

Telle étant la situation, que convenait-il de faire? Frappées de recevoir de différents côtés, de Suisse comme du dehors, des encouragements et des appels partis des points les plus divers de l'horizon ecclésiastique, théologique ou littéraire, quelques personnes ont pris l'initiative de réunir le comité au nom duquel nous avons l'honneur de vous adresser le présent rapport. Ce comité a tenu plusieurs séances, au cours desquelles la question d'une réédition a été très sérieusement examinée.

L'idée qui sembla prédominer au premier abord, fut celle d'élaborer une grande édition scientifique de l'œuvre intégrale d'Alexandre Vinet. Un projet si grandiose constituait pour le groupe d'admirateurs que nous étions, une tentative des plus attrayantes. Cette grande édition se serait adressée à la fois au public en général et aux spécialistes, car les volumes auraient été mis en vente séparément; elle aurait rendu possible une vue d'ensemble définitive de toutes les faces du génie de Vinet, et facilité l'éclosion d'un jugement solide au milieu du dédale actuel des appréciations divergentes et contradictoires. On comptait que la publication d'une grande édition complète aurait plus de chances de succès auprès du monde cultivé qu'une simple réimpression partielle; quelques Mécènes nous viendraient en aide, les bibliothèques, les universités, l'Etat lui-même, des sociétés peut-être, soutiendraient financièrement l'entreprise; et les plus larges perspectives se déployaient devant nos yeux; il nous semblait déjà contempler une magnifique rangée de trente à trente-cinq volumes, où le texte serait richement enguirlandé d'introductions, de variantes, de notes explicatives claires et abondantes, bref un monument littéraire qui fût digne de notre grand moraliste vaudois.

Mais voici, des scrupules nous sont venus. Ils nous étaient suggérés par la vulgaire question d'argent qui gâte tout, qui édifie parfois, mais fait crouler plus souvent encore les plus nobles des rêves! Déjà ce chiffre de trente à trente-cinq vo-

lumes nous rendait perplexes. Et nous le fûmes bien plus encore, après l'enquête préliminaire à laquelle se livrèrent vos deux rapporteurs, M. Bridel et celui qui a l'honneur de vous parler. Au cours des longues heures passées à fouiller les nombreux matériaux déposés à la Bibliothèque de la Faculté de l'Eglise libre, ils examinèrent (sans les lire toutes, cependant!) les mille à douze cents lettres inédites, les plis très nombreux, le fouillis des papiers, petits ou grands, de toute nature, le mystérieux Agenda, qu'on ne feuillette qu'avec un frémissement d'émotion, les cours et débris de cours, les sermons et plans de sermons, puis toute la collection du *Semeur*, où tant d'articles de Vinet restent encore inexploités, puis les ouvrages déjà publiés, dont ils collationnèrent les éditions successives,... et le résultat de ces poudreuses recherches fut assez déconcertant ; on se trouvait en présence d'un monde, où la multiplicité des matériaux laissait une impression formidable de chaotique immensité. Que publier, de tout cela ? L'ensemble ? Alors c'était non plus trente, mais quarante volumes à préparer ;... qui les achèterait ? Faire un choix ? Mais que choisir ? Où fixer une limite ? Il y a telle lettre, tel article du *Semeur*, où une pensée intéressante, un fait important serait digne d'être mis en vedette, mais le plus souvent il est impossible de l'arracher à son contexte ; et le reste n'est pas d'un intérêt assez capital pour rentrer dans notre publication. Déjà les éditeurs de la première édition posthume ont passé par des angoisses semblables ; ils ont eu même l'impression qu'ils publiaient trop, par crainte de laisser échapper des éléments essentiels ; il en a déjà beaucoup paru, de ce « Vinet entre crochets, » comme le disait M. Vuilleumier dans l'une de nos séances, de ce Vinet dans lequel se trouvent certes des pages fécondes, où le génie du maître est immédiatement reconnaissable, mais dans lequel, par ailleurs, on ne sait jamais si c'est Vinet ou si c'est l'étudiant qui parle, de ce Vinet dont parfois Vinet n'eût point toléré la publication.... D'autres difficultés se présentaient encore, d'ordre pratique surtout. Permettre l'acquisition fragmentaire d'une édition intégrale, n'est-ce pas se condamner, pour

les beautés de la symétrie, à faire presque en pure perte les frais d'élaboration d'un certain nombre de volumes? Ne mettre en vente que le bloc, c'est exclure les acquéreurs modestes et forcer les autres à s'encombrer des volumes religieux pour avoir les œuvres littéraires, ou à se charger des mille et quatre cents lettres pour posséder les ouvrages traitant de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il faut tenir compte aussi de l'imposant stock en dépôt chez M. Fischbacher; je sais bien par contre que beaucoup de ces volumes sont dans un état pitoyable, traînant depuis cinquante ans chez leurs propriétaires successifs, qui ne leur ont pas toujours prodigué les soins nécessaires. Nous avons vu d'ailleurs avec quel soin l'édition primitive a été élaborée; il est impossible d'annuler sans autre forme de procès le résultat d'un travail si sérieux; et pourtant il n'est guère admissible d'incorporer sans fâcheux disparates les volumes existants à l'édition que nous aimerions préparer. C'est pour tous ces motifs, qu'après avoir mûrement examiné les choses, nous nous sommes orientés du côté d'une publication partielle, dans les conditions dont il nous reste maintenant à parler.

\* \* \*

La solution la plus simple eût été de laisser réimprimer par l'industrie privée, les volumes épuisés et demandés encore. M. Fischbacher l'a fait, de sa propre initiative, pour les *Moralistes* et pour les *Etudes sur Pascal*. D'autres pouvaient imiter son exemple. Il n'y avait qu'à les laisser faire, à leurs risques et périls. Nous n'avons pas osé être à la fois si radicaux et si conservateurs. Incapables de renoncer complètement à notre idée primitive, nous avons adopté une solution intermédiaire. Pour un certain nombre d'ouvrages de Vinet, une réimpression s'impose. Commençons par accomplir ce travail. Mais faisons-le de telle manière qu'il puisse constituer l'amorce de cette grande édition que nous ne cesserons de rêver, et dont plus tard la réalisation peut devenir pratiquement possible. Même réduite à de modestes

proportions, notre entreprise est une œuvre de longue haleine; au cours de son exécution, des besoins nouveaux ou des ressources plus larges peuvent surgir. La première édition a duré vingt-deux ans; même en admettant un travail plus rapide, il reste de la marge; et peut-être, tandis qu'on préparerait les volumes les plus urgents, d'une manière approfondie, scientifique, et si possible définitive, les conditions pourraient-elles se modifier et nous ouvrir des horizons plus étendus. Il s'agirait donc :

1° De publier à nouveau les volumes qui font actuellement défaut. Ce sont :

a) Les *Discours sur quelques sujets religieux*. Il faudrait en donner un texte complet, portant l'indication rigoureusement exacte de toutes les variantes des quatre éditions préparées par Vinet lui-même. Il y aurait lieu d'y joindre une brève introduction générale rappelant l'origine de ces discours. Il est intéressant de constater à ce propos que l'intention de se créer éventuellement un titre à la chaire d'homilétique à l'Académie de Lausanne n'était pas étrangère à leur publication<sup>1</sup>.

b) Un travail, accompli selon la même méthode, devrait aboutir à la préparation d'une édition analogue des *Nouveaux discours*.

c) Il faudrait rééditer ensuite les *Méditations évangéliques*, avec des notes explicatives, et dans un ordre chronologique plus rigoureux.

d) Les *Études sur la littérature française au dix-neuvième siècle*.

e) *L'Homilétique*.

f) *Education, famille et société*.

g) *Poètes du siècle de Louis XIV*.

h) *Essais de philosophie morale et de morale religieuse*, recueil que nous aimerions voir reconstitué tel que Vinet l'avait publié lui-même.

Nous aurions déjà de ce fait huit ouvrages, formant dix

<sup>1</sup> Lettre de Vinet à Grandpierre du 7 juin 1831, publiée dans la *Liberté chrétienne*, 1907, col. 185.



volumes, dont quelques-uns seraient une simple réimpression, mais dont les autres demanderaient une élaboration critique des plus soignées.

Il s'agirait ensuite :

2° De tirer des documents inédits ou dispersés dans des périodiques quelques volumes nouveaux, tels que les suivants par exemple :

a) Un recueil de *Lettres*. Si l'on ne peut songer à exaucer le vœu, qui a été exprimé parfois, de voir imprimer au complet la correspondance de Vinet, du moins pourrait-on examiner s'il serait opportun d'ajouter aux 197 lettres de lui qu'ont publiées Secrétan et Rambert, un nombre plus ou moins grand de lettres à prendre encore dans la collection déposée à la Bibliothèque de la Faculté de l'Eglise libre. Plusieurs centaines de ces lettres n'ont pas été connues de Rambert et de Secrétan. Toutefois, nous avons l'impression que leur publication n'ajouterait aucun trait nouveau à la physionomie de Vinet, et nous doutons fort qu'au point de vue de l'évolution dogmatique de notre penseur, elles nous apportent les lumières décisives que semblent en attendre Fréd. Chavannes, Astié, et Wilfred Monod. Le plus sage serait ici qu'un chercheur patient et sagace, ou une commission de deux ou trois membres, se chargeât de lire ce monceau de missives, et d'en relever les passages intéressants, soit pour en publier une partie, soit pour en faire le noyau historique et documentaire d'un travail analogue à celui que nous a donné de Pressensé sur la base des lettres de Vinet à Lutteroth.

b) Un nouveau volume de *Mélanges* pourrait être formé, en recueillant dans le *Semeur* et dans d'autres publications périodiques, un certain nombre de morceaux qui n'ont pas trouvé place dans l'ouvrage publié en 1869, et dont quelques-uns cependant présentent un réel intérêt. Nous pensons, par exemple, aux articles sur Davel, sur l'abbé Bautain, sur le mal et la matière (à propos d'un livre du baron Guiraud); nous songeons surtout à cette remarquable « Lettre aux rédacteurs du *Journal de la société de la morale chrétienne*, »



où, dès 1823, Vinet exposait sa thèse fondamentale sur l'étroite union de la morale chrétienne et du dogme évangélique ; il conviendrait également d'insérer dans ce recueil éventuel l'article sur la « Théologie du réveil, » paru dans la *Réformation au XIX<sup>e</sup> siècle*, ainsi que les comptes rendus critiques des conférences de Jaques Martin, où, bien peu de temps avant sa mort, Vinet a exposé sa pensée sur la Rédemption. Peut-être aussi serait-ce le lieu de reconstituer la série de ses quatre études sur Adolphe Monod, dont une a été insérée dans les *Mélanges*, deux autres intercalées plus ou moins artificiellement dans l'*Homilétique*, et la quatrième abandonnée.

c) Il faudrait d'autre part examiner s'il n'y a plus rien à prendre dans les morceaux et fragments manuscrits laissés par Vinet. Il reste de lui, par exemple, beaucoup de pensées détachées ; quelques-unes ont été publiées à la fin des *Mélanges*, quelques autres à la suite des *Lettres* ; peut-être un troisième choix mériterait-il encore de paraître. Il faudrait examiner à cet égard ce que l'Agenda et les « petits papiers » renferment d'inédit. Il existe aussi de nombreuses analyses de textes auxquelles Vinet paraît avoir attaché un intérêt particulier, car, dans une sorte de lettre-testament adressée à Lutteroth, en juin 1846, il les signalait parmi les choses qui pourraient être publiées après sa mort, et il avait pris soin de marquer d'un signe spécial celles qui lui en paraissaient les plus dignes.

d) Enfin, puisqu'on admet le droit à l'existence de plusieurs volumes où des cours de Vinet ont été publiés selon le procédé de reconstitution dont nous avons parlé plus haut, la question se pose de savoir s'il n'y aurait pas lieu d'en agir de même pour deux cours dont nous possédons le texte établi d'une manière analogue.

L'un est le début de ce cours interrompu par la maladie, sur la *Philosophie pratique du christianisme*, qui « marqua, d'après les juges les plus autorisés (Rambert, II, p. 213), le point culminant de l'enseignement théologique de Vinet. » Le public n'en connaît que quelques fragments, qu'Edmond

de Pressensé a donné, dans la *Revue chrétienne*, et la leçon d'ouverture qui a pris place dans le volume des *Mélanges*. L'autre cours, intitulé : *De l'ensemble des connaissances humaines*, est une sorte de petite encyclopédie, donnée aux anciennes élèves de l'École supérieure des jeunes filles, dans l'hiver de 1846-47, c'est-à-dire dans les tout derniers mois de la vie de Vinet.

\* \* \*

Tels sont, messieurs, nos projets actuels. Comme vous le voyez, ils comportent la réédition immédiate de dix volumes épuisés, la préparation probable de quelques volumes inédits, et ils ouvrent la voie à une réédition intégrale de toute l'œuvre de Vinet, sans fixer à l'avance la marche d'un travail de longue haleine.

Nous n'entrerons pas ici dans un exposé détaillé des moyens pratiques de réaliser un tel dessein ; c'est en grande partie pour vous entendre, et pour nous entendre avec vous à ce sujet, que nous vous avons réunis ; vos lumières, votre expérience nous seront précieuses à cet égard. Notre comité ne s'est d'ailleurs pas désintéressé de la question, il s'est livré à un examen préliminaire approfondi de tous les points à régler en pareille circonstance, il s'est enquis des conditions d'édition, s'est occupé du format, du caractère, du papier, dans le seul but de se faire une idée approximative du coût de l'entreprise. Il a cherché par quels moyens les ressources nécessaires pourraient être réunies. Il lui a semblé que le plus sage était de commercer par constituer une « Société d'édition Vinet, » dont les membres recevraient gratuitement toutes les publications que la Société ferait paraître, et prendraient à leur charge une ou plusieurs parts de 100 fr., payables au fur et à mesure des besoins. Il s'agirait ensuite de lancer une vaste souscription, englobant toutes les personnes qui s'engageraient, moyennant un prix de faveur, à recevoir, contre remboursement par exemple, les volumes au moment de leur apparition. L'on ne négligerait pas, enfin, de s'adresser aux institutions, sociétés, ou particuliers, qui, désireux de voir publier une

édition définitive des œuvres de Vinet, seraient disposés à y contribuer par des dons, toujours généreux quelle qu'en soit la valeur.

Toutes ces questions-là ne sont point secondaires, certes, et nous aurons à les examiner ensemble, sur la base du projet de statuts que nous avons l'honneur de vous présenter aujourd'hui, et dont la rédaction est l'œuvre de M. Henri Bergier, notaire. Mais nous ne voulons pas nous y attarder davantage dans le présent rapport. Nous sommes persuadés d'avance qu'elles ne resteront point insolubles. Nous venons donc confier nos vastes projets à la sollicitude de cette assemblée, dont la haute compétence égale l'attachement pour l'œuvre et la personnalité de Vinet, et que nous remercions d'avoir répondu à notre appel. Et si vous les approuvez en principe, nous vous priérons, messieurs, de désigner, pour remplacer le comité tout provisoire que nous avons formé, les personnes que vous désirez charger de leur exécution. Nous aimons à croire, du reste, que les sympathies pour l'œuvre que nous projetons sont aussi vives que nombreuses, et que va souffler sans retard un vent d'enthousiasme, dont les chaudes caresses feront sans nulle peine passer de la virtualité à la réalité le monument littéraire définitif que nous rêvons d'élever, pour l'enrichissement de notre génération, à la mémoire du grand penseur, qui reste encore l'illustration la plus pure et la plus féconde du protestantisme de langue française.